

## POUR QUELLES POURSUITES D'ETUDES ?

Cette spécialité permet d'accéder aux métiers du sport :

- Educateur sportif,
- Educateur sportif des métiers de la forme,
- Entraîneur sportif,
- Professeur d'EPS,
- Professeur de sport...

et à la diversité des secteurs professionnels de la pratique sportive.

Après le Bac, la principale offre de formation est [la licence STAPS](#) (Sciences et techniques des activités physiques et sportives).



**Lycée Théodore Aubanel**  
14, rue Palapharnerie  
CS 10070 – 84918 AVIGNON CEDEX 9  
Tel : 04 90 16 36 02 – Fax : 04 90 85 49 01  
[ce.0840004y@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0840004y@ac-aix-marseille.fr)  
<http://www.lyc-aubanel.ac-aix-marseille.fr>

## LYCÉE THÉODORE AUBANEL



# Enseignement de spécialité

# E P P C S

## Education Physique, Pratiques et Cultures Sportives

La spécialité **Éducation Physique, Pratiques et Cultures Sportives** est l'une des 13 spécialités du Bac proposées en voie générale.

Pratiquer des sports, comprendre le fonctionnement de son corps, réaliser des projets de groupe...

La spécialité d'éducation physique a beaucoup à vous offrir !

## POUR QUI ?

La spécialité **EPPCS** s'adresse à tous les élèves qui aiment le sport et ont des perspectives de parcours dans les domaines du sport. **Le niveau de l'élève ainsi que le fait qu'il ait suivi l'option sport en Seconde n'ont pas d'importance.** Les savoirs théoriques et la création de projets s'ajoutent à la pratique sportive afin de proposer une spécialité complète et innovante.

## QUOI ?

Le programme de Première (**4 H / semaine**) et de Terminale (**6 H / semaine**) est découpé en trois contenus : les apports pratiques, les apports théoriques et les projets.

► **Les apports pratiques**, c'est à dire **les sports effectués par les élèves sont au choix des professeurs, propres à chaque établissement.**

► **Les apports théoriques** sont définis par le programme national :

**Première** - Thématique : évènement en lien avec la pratique sportive

- Les métiers du sport et du corps humain
- La pratique physique et santé

- La technologie de l'Activité Physique Sportive et Artistique (APSA) :

**Terminale** - Thématique : prise en charge d'une intervention pédagogique

- Les enjeux de la pratique physique dans le monde contemporain.
- La technologie de l'Activité Physique Sportive et Artistique (APSA) :

1/**Le monde professionnel sportif.** Les élèves choisissant la spécialité souhaitent poursuivre une carrière professionnelle en lien avec le sport.

2/**Santé, bien-être et condition physique du corps humain.** Vous comprendrez les effets du sport sur la santé mais aussi les effets que l'absence de pratique sportive a sur la santé.

3/**Mener un entraînement.** Comment s'échauffe-t-on et pourquoi ? Comment bien récupérer ? Qu'est-ce que la surcompensation ? Quelles sont les qualités physiques des sportifs ? Les élèves devront faire des recherches en-dehors des heures de cours afin de réaliser des exposés.

**En Terminale, la partie théorique reste essentielle.**

► **Le projet** diffère selon les lycées. Le projet peut être commun à l'ensemble de la classe, ou en petits groupes. Le projet peut être associatif (ex : Téléthon) ou interne à l'établissement (ex : championnat ou sortie pédagogique). Le projet ne compte pas pour la note du Bac mais est obligatoire dans le vécu.

## L'ÉVALUATION DE LA SPECIALITE

Si vous décidez d'arrêter la spécialité en fin de Première, [vous serez évalué par le Contrôle Continu.](#)

Ainsi, vos notes obtenues dans les bulletins de chaque trimestre de l'année compteront pour votre note finale du Bac.

Si vous décidez de continuer la spécialité en Terminale [vous serez évalué lors d'une épreuve.](#)

[L'épreuve de Bac](#) se déroule en 2 parties (écrite et orale) :

- **L'épreuve écrite dure 3 H 30,**
- **L'épreuve orale dure 30 minutes.**

L'oral se compose de deux parties de 15 minutes. Dans chacune des parties, l'élève présente une pratique sportive travaillée pendant l'année dont une avec support vidéo obligatoire.

En fin de Terminale, vous passerez le Grand oral au cours duquel vous devrez présenter un dossier sur la spécialité EPPCS ainsi que sur votre seconde spécialité.

## EST-CE QUE L'OPTION COMPTE POUR LE BAC ?

**Attention ! Il ne faut pas confondre l'option sport et la spécialité EPPCS.**

L'option sport, comme tous les enseignements optionnels présente un coefficient de 2 si elle est suivie uniquement en Première et un coefficient 4 si elle est suivie en Première et Terminale. La note obtenue en option sport compte pour le Contrôle Continu. Tandis que la spécialité EPPCS est évaluée par une épreuve en mars de Terminale et présente un coefficient de 16. La note obtenue en spécialité EPPCS compte pour le Contrôle Terminale. De plus, l'option et la spécialité ne peuvent être suivies ensemble. Si l'option est suivie en Seconde, elle devra être abandonnée pour suivre la spécialité EPPCS.

A contrario, si la spécialité est abandonnée en Première, il est possible de (ré) intégrer en Terminale l'option EPS.